



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

évasion fiscale

Question écrite n° 94302

Texte de la question

M. Philippe Martin rappelle à M. le ministre des finances et des comptes publics que lors du vote en deuxième lecture du projet de loi de finances rectificatif 2015, M. le ministre des finances et des comptes publics a écarté un amendement déposé par plusieurs députés socialistes visant à lutter contre le phénomène de "reporting" fiscal des grandes entreprises. M. le ministre s'en était justifié en raison du risque pour la compétitivité des 8 000 entreprises concernées par le dispositif. Dès lors, il était prévu de ne pas enterrer la mesure mais de la reporter afin qu'une directive au niveau européenne vienne réglementer cette pratique avant la fin 2016. Il lui demande donc s'il possède actuellement des informations sur ce sujet mais également quelles sont les conclusions avancées par l'étude d'impact commandée par la Commission européenne sur les conséquences d'une mise à disposition du public des informations fiscales des grandes entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Martin](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94302

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 mars 2016](#), page 2298

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)